



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAF 13 :

d'une installation indigne...à la désignation d'un administrateur provisoire !

UN BLOCAGE INTENTIONNEL !

D'une installation indigne...

18 Octobre 2011 : une première séance du nouveau conseil d'administration particulièrement mouvementée lors de la mise en place de la nouvelle gouvernance de la CAF des BDR.

En effet, **l'objectif était déjà clairement posé** par une coalition de 12 membres regroupant de façon opportune Patronat, FO, CGC, CFTC : s'emparer de la gouvernance de l'organisme pour **écarter tous les autres administrateurs** UDAF, CGT, CFDT et Personnes Qualifiées !

C'est ainsi que les votes issus de « petits arrangements entre amis » ont placé :

- FO à la Présidence de la CAF13
- l'UPA (Union Patronale des Artisans), l'UPE (Union Patronale des Entrepreneurs -MEDEF) et la CFTC aux 3 vices présidences,!

Les votes pour les commissions obligatoires ont découlé de cette même logique écartant de fait tous les administrateurs ne faisant pas partie de cette « coalition », portant gravement atteinte au respect du pluralisme et à la démocratie.

Quant aux votes pour les commissions facultatives il aura fallu attendre plusieurs séances avant qu'elles ne puissent être composées, là encore du fait de « l'ostracisme » du Président FO à ne vouloir engager aucune discussion avec les autres administrateurs !

4 Novembre 2011 : c'est ainsi que lors d'une deuxième réunion, **face à l'entêtement du Président** à ne pas vouloir engager de dialogue sur une plus juste répartition dans la composition des commissions, les administrateurs UDAF, CGT, CFDT, Personnes Qualifiées quittent alors la séance ainsi que les 2 représentants du personnel CGT et UGICT. **Une conférence de presse a lieu ce jour là afin d'alerter partenaires, allocataires, institutions, sur cette situation extrêmement préoccupante.**

Depuis cette installation, **l'obstruction menée par le Président et ses alliés est de mise de manière permanente** au mépris de la politique familiale à développer en faveur des allocataires et plus largement de la population des BDR et des partenaires.

C'est pourquoi la CGT et l'UGICT dès Octobre 2011 avaient alerté sur cette situation préjudiciable au service public.

...à la désignation de l'administrateur provisoire.

21 novembre 2012 : **démission du Président FO** de la CAF13 « pour raisons personnelles » à la veille de la réunion des Présidents des CAF à Marseille les 22 et 23 Novembre 2012 ! ! ! La CAF est alors présidée par la 1^{ère} vice présidente (UPA) !

10 décembre 2012 : un nouveau conseil d'administration se tient en présence **uniquement** des administrateurs UDAF, CGT, CFDT, Personnes Qualifiées ...Le quorum (13) n'étant pas atteint en l'absence des « coalisés », **le CA ne peut se tenir !**

Le Directeur Général fait alors état de la **démission des vice-présidents UPA et UPE** ! Il évoque « *ne pas être surpris de la situation* » et dit « *avoir pris contact avec la tutelle au regard des enjeux* ».

En effet la non tenue du CA avant la clôture des comptes de l'exercice 2012 a des conséquences quant à l'absence de votes de subventions de fonctionnement et/ou d'investissement. A titre d'exemple :

- blocage de 386 places de crèches dont 300 sur Marseille (2 770 000euros) !
- blocage d'une subvention d'investissement de 802 000euros !
- blocage d'une subvention de fonctionnement de 672 000euros !
- blocage de tout agrément pour 15 centres sociaux du département !

Face à ce constat de carence la saisine de la tutelle est confirmée par la Direction afin de trouver une solution avant le 31/12/2012 !

Les administrateurs présents ont condamné « *des manœuvres politico-syndicales préjudiciables aux populations* » et ont dénoncé le « *caractère irresponsable et inconséquent* » de la part des administrateurs absents !

Les représentants du personnel CGT et UGICT sont intervenus également afin de dénoncer cette absence intentionnelle au mépris à la fois des salariés de l'organisme et des missions de service public.

12 décembre 2012 : la tutelle convoque par courrier un nouveau Conseil d'administration pour le 18 décembre en précisant que « *faute de quorum ou en cas de carence du CA à statuer sur les points à l'ordre du jour...soit appliqué l'article L 281-3 du code de la Sécurité sociale qui permet de suspendre le CA et de nommer un administrateur provisoire* ».

18 décembre 2012 : nouvelle réunion et nouveau « boycott » de la « coalition » Patronat, FO, CGC, CFTC... ce qui fait dire une fois de plus à la Direction que « *le quorum n'étant pas atteint, les points à l'ordre du jour ne peuvent pas être traités* » ! et que la situation est « *consternante* » !

La Direction informe donc que le CA peut être désormais suspendu par la tutelle et qu'un **administrateur provisoire sera désigné dès le 19 décembre** pour une période de 6 mois renouvelable afin de procéder aux actes du Conseil (délibérations pour débloquent les subventions par exemple). Il s'agit d'une « *décision personnelle* » de la Ministre de la Santé et des Affaires Sociales.

Les administrateurs CGT rappellent leur attachement à un fonctionnement démocratique du CA et déclarent « *ne pas être démissionnaires de leurs mandats et souhaitent au plus tôt rencontrer l'administrateur provisoire afin de bien examiner les contours de sa mission* »

Les représentants du personnel CGT et UGICT ont précisé que la désignation de l'administrateur provisoire permettait de procéder à très court terme au déblocage des subventions et donc de ne pas pénaliser les structures notamment les centres sociaux, associations mais aussi l'offre de garde qui fait cruellement défaut dans notre département **mais que leur vigilance serait grande quant aux contours précis des missions de l'administrateur provisoire.**

Par ailleurs, nous avons une nouvelle fois souligné la volonté de la CGT de revenir aux élections des administrateurs des organismes de sécurité sociale dont les CAF par les assurés sociaux et allocataires, **car le paritarisme, qui avait remplacé la démocratie sociale originelle comme mode de gouvernance, montre bien ses limites aujourd'hui à la CAF13 !**

Cette « *main basse* » sur la CAF orchestrée par la coalition Patronat, FO, CFTC, CGC n'est pas anodine. Elle s'inscrit dans le projet plus global de « *la Métropole comme seule alternative* »⁽¹⁾ position commune du collectif « *Mon entreprise, ma ville* » créé en 2008 et qui regroupe Patronat, FO, CFTC, CGC ! **c'est-à-dire les mêmes !**

..... les mêmes qui s'auto-déclarent « Patron de l'AP-HM » ou qui ont une tribune de choix dans le journal patronal de l'UPE13 comme le nouvel administrateur FO désigné en remplacement de l'ancien Président !

..... les mêmes qui veulent faire « main basse » sur le budget d'action sociale de la CAF13 (le seul budget qu'ils ont d'ailleurs voté !) afin d'utiliser des fonds publics pour financer notamment des crèches privées et/ou des intérêts privés très éloignés des préoccupations d'un service public !

Pour la CGT cette « coalition-collusion » Patronat, FO, CGC, CFTC sur notre département, est également néfaste pour l'ensemble du monde du travail car elle prône la déréglementation du code du travail, la flexibilité, le travail le dimanche...

La CGT, administrateurs et représentants du personnel, mettront tout en œuvre pour dénoncer les attaques portées aux missions de service public et exiger des moyens afin de répondre au mieux aux besoins des populations des BDR.

C'est ce que nous déclarerons à l'administrateur provisoire Monsieur CHAPPELLET qui par courrier du 26 décembre 2012 a souhaité vouloir rencontrer l'ensemble des administrateurs y compris les représentants du personnel « *souhaitant un retour rapide à une ambiance de travail constructive et respectueuse des compétences de chacun* » : c'est en tous cas le souhait de toute la CGT !

Marseille, le 7 janvier 2013

(1) LA METROPOLE et son outil «Mon entreprise, ma ville» : enjeux financiers et de pouvoir. Pourquoi la CAF est dans leurs tentacules ? Un nouveau schéma de coopération intercommunale est prêt à être mis en place par le Préfet dans le cadre du projet « Métropole » qui, finalisé, ôtera toute compétence aux communes ou institutions sur des domaines essentiels comme l'eau, le logement, la petite enfance, le transport. D'ailleurs l'écrasante majorité des communes, toutes tendances confondues, est opposée à ce projet.

Mais certains, comme les organisations patronales (MEDEF, UPA, UPE, CGPME) y ont vu une opportunité économique et idéologique pour la remise en cause des services publics et délégations de service public aux fins d'une rentabilité maximum, et uniquement cela. D'ailleurs le collectif «Mon Entreprise, ma Ville» revendique haut et fort dans le cadre de ce projet «*un transfert automatique des compétences économiques*», vers cette structure et ce sous prétexte de disposer d'un outil qui permettra de résoudre tous les problèmes posés par le logement, la garde d'enfants, les transports etc.. et par là d'améliorer la situation des salariés ! Tu parles !

Ces « Rapetout » ont accroché à leur wagon 3 UD de syndicats de salariés (FO, CFTC et CGC) pour tenter en façade de donner un poids consensuel à leur projet : en réalité ce sont ces organisations syndicales qui viennent de perdre de ce qu'il leur restait de crédibilité auprès des salariés en s'alliant à ce patronat local qui est connu comme l'un des plus répressifs et des plus rétrogrades du pays.

C'est là que nous touchons au fond : fortement imbriquée à la première, une opportunité de pouvoir politique dans la gouvernance de la nouvelle structure est également un ressort essentiel dans cette tentative de «putsch». Le fameux collectif exige «*une gouvernance unique*» et le Patronat se positionne déjà comme dépositaire naturel des clés du pouvoir de direction de cette éventuelle structure..... pouvoir qui n'aurait plus alors aucun compte à rendre aux citoyens.

C'est une véritable remise en cause de la démocratie locale, de la démocratie tout court au profit d'une exacerbation de l'affairisme et du clientélisme par une alliance pas si contre nature que cela quand on sait que ses différentes composantes ont globalement une idéologie politique commune.....

Ainsi avec le logement et la petite enfance, (deux des domaines essentiels revendiqués par «La Métropole»), des sommes énormes d'aide sociale non distribuées, des subventions et agréments bloqués, des budgets d'action sociale pourtant votés (les seuls !) et à la lumière de ces explications ci-dessus, **il est clair que la crise à la CAF13 est moins liée à des combines internes, même si elles existent, qu'à cette vaste entreprise de spoliation menée, fleur au fusil, par le Patronat et ses alliés.**